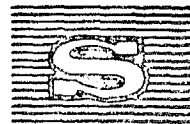


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12900
19 octobre 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 19 OCTOBRE 1978, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
L'AFRIQUE DU SUD

Du 16 au 18 octobre 1978, les Ministres des affaires étrangères des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité ont eu des entretiens avec des représentants du Gouvernement sud-africain au sujet de l'avenir du Sud-Ouest africain.

Les documents ci-après ont été communiqués par le Premier Ministre sud-africain, l'Honorable P. W. Botha :

- a) Déclaration liminaire prononcée par le Premier Ministre de l'Afrique du Sud à la réunion avec les Ministres des affaires étrangères des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, le 16 octobre 1978 à Pretoria.
- b) Déclaration commune du Gouvernement sud-africain et des cinq Ministres des affaires étrangères concernant le Sud-Ouest africain, datée du 19 octobre 1978.
- c) Déclaration faite par le Gouvernement sud-africain à la suite de l'acceptation, par le Gouvernement sud-africain, de la déclaration commune sus-mentionnée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses trois annexes comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(Signé) David W. STEWARD

Annexe I

DECLARATION LIMINAIRE PRONONCEE PAR L'HONORABLE P. W. BOTHA,
PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE, LE
16 OCTOBRE 1978

En votre qualité de représentants de vos pays ainsi qu'à titre individuel, vous-mêmes et ceux qui vous accompagnent êtes les bienvenus en République sud-africaine et à Pretoria.

Notre gouvernement et notre peuple espèrent sincèrement que votre visite historique permettra de redécouvrir le Cap de bonne espérance, son importance stratégique et son amitié à l'égard du monde libre.

Permettez-moi de vous inviter à saisir cette occasion pour voir de notre pays autre chose que cette salle de conférence. Vous devez le faire pour vous-mêmes, mais aussi pour le monde entier. Nous sommes prêts à vous donner les moyens nécessaires, vu le peu de temps dont vous disposez. Après avoir fait un si long voyage, j'espère que vous autoriserez mon collègue des affaires étrangères à organiser, par exemple, une visite au Cap et dans le Witwatersrand. Je suis également très heureux que certains d'entre vous aient pu se rendre à Windhoëk et s'entretenir avec des représentants de ceux qui sont le plus directement intéressés par l'avenir du Sud-Ouest africain. Avant d'aborder des questions précises, permettez-moi d'exposer aux dirigeants du monde occidental que vous êtes, mon opinion sur certains faits saillants concernant la situation stratégique en Afrique australe. Je vous demanderai donc votre indulgence pendant quelques instants.

Les idéaux que professe le monde occidental - je veux parler en particulier des principes démocratiques de liberté individuelle et politique - nous sont aussi chers, en Afrique du Sud, qu'à vous. L'Afrique du Sud fait partie du monde libre et ne demande qu'à examiner dans le respect mutuel, les problèmes qui se posent entre nous et le reste de la famille des nations. Nous comprenons les points de vue des autres et espérons que, de leur côté, ceux qu'anime un esprit de bonne volonté comprendront la nature réelle des graves problèmes qui se posent dans le sous-continent de l'Afrique australe.

En tant que pays, nous déplorons l'idéologie du communisme et sommes prêts non seulement à lutter pour préserver les idéaux démocratiques mais aussi à nous opposer activement au communisme.

Je vous demanderai de vous rappeler que depuis que l'Afrique du Sud est devenue un Etat unifié, à la suite de l'adoption de l'Act of Union en 1910, nous avons combattu aux côtés de quatre des cinq pays représentés ici. Pendant les première et deuxième guerres mondiales, l'Afrique du Sud, en tant que membre du Commonwealth britannique des nations, a participé à la défense des idéaux communs de la démocratie occidentale. En Corée, nous nous sommes associés au groupe de pays occidentaux dans la lutte contre l'agression et l'expansionnisme communiste.

/...

Il est peut-être ironique que le conflit qui nous oppose actuellement à l'Organisation des Nations Unies remonte à une guerre dans laquelle les forces sud-africaines, agissant au nom de la Grande-Bretagne et de concert avec elle, ont pris possession de ce qui était alors le Sud-Ouest africain allemand et ont occupé ce territoire jusqu'à ce qu'il soit confié à l'Administration sud-africaine en vertu d'un mandat de la Société des Nations, à la fin de la première guerre mondiale. Pendant la première guerre mondiale, ce pays a connu une guerre civile sanglante au cours de laquelle certains des meilleurs citoyens sud-africains sont morts par suite de notre participation à la guerre aux côtés des pays occidentaux - et plus précisément parce que le gouvernement de l'époque a conquis le Sud-Ouest africain. Tel est le prix payé par l'Afrique du Sud - la guerre civile et l'insurrection - parce qu'il fallait servir la cause de l'Occident. Cent quatre-vingt-dix mille soldats blancs et 60 000 non-Blancs ont participé à la première guerre mondiale dans le camp occidental; 12 450 hommes sont morts au combat. Pendant la deuxième guerre mondiale, l'Afrique du Sud s'est retrouvée aux côtés des alliés, malgré ses propres querelles et divisions intestines. L'Afrique du Sud a fourni 400 000 soldats, dont 12 000 ont péri. Ensuite, vint le pont aérien de Berlin, au cours duquel 10 équipages sud-africains de trois hommes ont effectué 2 500 vols et transporté 8 000 tonnes d'approvisionnement à Berlin-Ouest. Plus tard, pendant la guerre de Corée, l'Afrique du Sud a mis 800 membres de sa force aérienne à la disposition de la République de Corée. Nous sommes heureux que ce pays ait encore la courtoisie de nous inviter à ses festivités nationales et nous ne manqueront pas d'y assister. Voilà tout ce que l'Afrique du Sud a fait pour l'Occident.

Pendant tout ce temps et jusqu'à présent, nous avons assuré la sécurité du territoire du Sud-Ouest africain qui avait été placé sous notre responsabilité. Des décennies durant, cette tâche ne nous a pas posé de grandes difficultés. Ce n'est que depuis quelques années que la sécurité du Sud-Ouest africain a été mise en cause par des faits nouveaux qui ont modifié la valeur stratégique de l'Afrique australe.

Je veux parler bien entendu de l'entrée en scène de la Russie soviétique en Afrique et, plus particulièrement, en Afrique australe. Certes les activités soviétiques dans la Corne de l'Afrique nous touchent de moins près, dans l'extrémité sud du continent, que celles qui ont lieu dans les Etats qui nous entourent, mais il me paraît que, dans l'intérêt des pays que vous représentez et du monde libre tout entier, vous devriez être extrêmement préoccupés par ces activités entreprises dans le continent africain tout entier. Je ne me permettrais pas de douter que vous l'êtes.

Il me semble superflu d'analyser ici de façon approfondie et détaillée la stratégie globale que l'Union soviétique a mise au service de sa politique d'impérialisme et d'expansion universelle. Par contre, ce dont je tiens à parler, ne serait-ce que brièvement, c'est de la prise de conscience par l'Afrique du Sud de la menace que représente l'expansionnisme communiste en Afrique australe. Par parenthèse, je ne peux passer sous silence le renforcement spectaculaire de la flotte soviétique dans l'océan Indien, ce qui non seulement préoccupe les théoriciens militaires africains, mais, d'après toutes les informations dont je dispose, inquiète beaucoup l'OTAN, qui a élaboré un dispositif d'intervention pour protéger les itinéraires pétroliers proches de l'Afrique australe.

Il est notoire que la première ingérence indéniable de la Russie communiste dans les affaires de l'Afrique australe s'est produite en Angola; comme je l'ai déjà dit, l'Afrique du Sud était prête à risquer un conflit direct pour empêcher un groupe marxisant de s'emparer du pouvoir dans ce pays et de spolier le peuple angolais de son droit à l'autodétermination. Nous sommes heureux d'avoir réussi à mettre un terme au chaos et à la progression cubaine dans le Sud-Ouest africain, sans l'appui promis par l'Occident.

Il est évident qu'en intervenant en Angola par l'intermédiaire de leurs auxiliaires cubains, les Russes n'avaient qu'un but. Il ne s'agissait nullement d'une guerre de libération nationale opposant de soi-disant combattants de la liberté appuyés par l'URSS à de prétendus oppresseurs colonialistes. Les Portugais étaient partis, et il restait à savoir qui allait gouverner en Angola : l'UNITA ou le FNLA favorables à l'Occident ou le MPLA pro-communiste? Les Russes étaient résolus à installer le MPLA au pouvoir et, faisant la nique à l'Occident, ils y ont réussi.

L'Occident est libre d'affirmer qu'il importe peu que les Soviétiques aient imposé un gouvernement marxiste en Angola, mais en ce qui nous concerne, tout en reconnaissant le droit à tout pays, y compris l'Angola, de se doter du gouvernement de son choix, même s'il s'agit d'un gouvernement marxiste, nous sommes fermement convaincus que la situation est entièrement différente lorsqu'un tel gouvernement est imposé au peuple par la force sous la direction soviétique. A notre avis, il s'agit d'un premier coup de boutoir - ou pour reprendre une image des stratèges américains - de la première phase de la politique des dominos.

Lorsque le FRELIMO a pris le pouvoir au Mozambique, le Gouvernement sud-africain a déclaré qu'il ne lui appartenait pas de choisir un type particulier de gouvernement pour ce pays et qu'il s'en tiendrait à cette politique. Nous avons indiqué que nous serions prêts à coopérer avec le nouveau gouvernement sur la base de la non-ingérence dans nos affaires respectives et dans la mesure où il respecterait notre souveraineté. Cela implique que le Mozambique ne permette pas que son territoire serve de point de départ à des attaques dirigées contre la République. Nous ne pensons pas que cela risque de se produire à court terme, mais, à plus longue échéance, nous devons prendre conscience du développement des relations entre le FRELIMO et l'Union soviétique.

/...

Pour l'instant, la présence matérielle de la Russie en Angola et au Mozambique peut n'être pas considérable, mais si l'on devait en arriver au point où cette présence aurait son rôle stratégique à jouer dans la lutte fondamentale entre l'Est et l'Ouest, les troupes, l'aviation et la marine soviétiques pourraient atteindre ces territoires non pas en quelques jours mais en quelques heures. Nous avons déjà eu amplement l'occasion de constater, non sans émoi, la rapidité avec laquelle les Soviétiques étaient capables d'envoyer des renforts, même jusqu'à dix mille kilomètres de la Russie.

Supposons qu'en plus de l'Angola et du Mozambique, l'Union soviétique prenne solidement pied dans le Sud-Ouest africain en imposant un gouvernement satellite, hypothèse qui n'est pas invraisemblable. Il est clair que la SWAPO de Sam Nujoma qui est déterminée à prendre le pouvoir par la subversion, l'intimidation et d'autres manoeuvres, n'est déjà plus qu'un simple pion dans le jeu soviétique. Ceci, soit dit en passant, est la principale raison pour laquelle la SWAPO insiste tellement sur le retrait des forces sud-africaines du Sud-Ouest africain. Au cas où vous auriez quelque doute sur ses intentions, nous serons très heureux de vous faire part des renseignements que nos services secrets ont recueillis, mais je suppose qu'ils sont pour la plupart connus de vos propres services de renseignements. Revenons à notre sujet : qu'advient-il si les Soviétiques et la SWAPO l'emportent ?

- Le Sud-Ouest africain ainsi que l'Angola formeraient le long de la côte ouest de l'Afrique centrale et australe un bloc solide que l'URSS pourrait utiliser à volonté pour porter préjudice à l'Afrique australe et au monde libre. Elle pourrait par exemple contrôler les ressources minérales du Sud-Ouest africain et notamment son uranium.

- Le Botswana, le Bophuthatswana, le Transkeï et le Lesotho pourraient devenir sciemment ou non, des pions sur l'échiquier soviétique.

- Cuba pourrait réduire ses effectifs militaires en Angola et les utiliser pour de nouvelles aventures entreprises pour le compte de son maître russe, par exemple contre le Zaïre, Etat qui bénéficie de l'appui occidental et dont la province du Shaba, d'après les renseignements dont disposent les Etats-Unis, a été envahie au début de cette année, avec l'appui des Cubains.

- La Zambie, la Rhodésie et le Malawi dépendraient largement pour leurs importations et leurs exportations du bon vouloir des quatre Etats marxistes ayant des débouchés maritimes, l'Angola, le Zaïre, la Tanzanie et le Mozambique, et pourraient donc être soumis à des pressions économiques qui les forceraient à adopter la ligne marxiste.

- L'isolement économique, politique et militaire de la République Sud-africaine serait alors complet et définitif, et la Russie aurait la voie libre pour atteindre son ultime objectif stratégique en Afrique.

Nous ne pouvons nous défaire de l'impression qu'au moins certains pays occidentaux, tout en attendant de l'Afrique du Sud qu'elle coopère activement à la recherche de la paix, prennent des mesures que nous ne pouvons que qualifier d'hostiles.

Il semblerait que ces pays pensent que la stabilité en Afrique australe et notre avenir doivent être sacrifiés dans l'espoir de satisfaire le tiers monde et de contenir ainsi indirectement l'expansion soviétique. Cet espoir est vain.

Vous direz, je le sais, que la meilleure façon d'éviter cette situation est d'arriver à un règlement, sanctionné sur le plan international, dans le Sud-Ouest africain et en Rhodésie. Nous savons bien quels avantages découleraient de cette solution. C'est précisément pourquoi l'Afrique du Sud a participé au cours des 18 derniers mois à des négociations avec les cinq pays occidentaux, avec comme objectif un règlement reconnu sur le plan international. L'Afrique du Sud a mené ces négociations en toute sincérité et en toute bonne foi.

Pourtant, Messieurs, où serait l'avantage d'arriver à un règlement accepté sur le plan international pour le Sud-Ouest africain s'il devait compromettre la stabilité intérieure? Un Sud-Ouest africain plongé dans le chaos ou un pays placé sous la dictature d'un homme de paille de l'Union soviétique, même s'il était reconnu sur le plan international, serait une bien faible compensation pour un peuple auquel on a promis qu'il accéderait, dans l'ordre, à l'indépendance à la fin de cette année. Si le peuple du Sud-Ouest africain, ou une partie importante de celui-ci, venait à croire qu'il n'est qu'un simple pion sur l'échiquier international et que ses désirs ne comptent pour rien dans la partie engagée, au point même qu'on néglige de s'en informer, nous aurions lamentablement échoué. J'espère que tel ne sera pas le cas.

Nous sommes dans une passe critique, et les résultats des discussions actuelles risquent d'influer longtemps sur l'avenir de l'ensemble de l'Afrique australe. Mon gouvernement espère que nous saurons éviter de nous précipiter, tête baissée, dans un affrontement tragique. La situation actuelle est en équilibre précaire et il nous faut agir avec prudence. Dans ces circonstances, les élections qui doivent être organisées en décembre dans le Sud-Ouest africain ne devraient être considérées ni comme une mesure finale, ni comme un défi de l'Afrique du Sud à la communauté internationale. Comme nous l'avons dit le 6 octobre dans notre réponse aux Cinq : "Toutes les possibilités seront ouvertes aux représentants élus et ceux-ci seront donc libres

aussi de recommander que soit accepté le rapport du Secrétaire général. A ce moment, l'Afrique du Sud exposera aux représentants les choix possibles et leurs conséquences probables, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'Afrique du Sud attirera aussi à nouveau l'attention des représentants sur les vues des Cinq concernant les conditions auxquelles un Sud-Ouest africain indépendant sera reconnu sur le plan international".

Avant de conclure, je souhaite souligner les progrès considérables que le Sud-Ouest africain et ses habitants ont faits sous la direction de mon pays.

L'appui de l'Afrique du Sud n'est pas seulement une affaire d'argent : il s'agit aussi des chemins de fer, des ports, des services des postes et des télécommunications, des recherches menées dans divers domaines, de l'approvisionnement en eau, de la production et de la fourniture d'énergie. Le développement économique général dans les secteurs bancaire, agricole et minier, par exemple s'est fait sous la conduite de la République sud-africaine.

De 1961 à 1977 (pour ne pas citer de statistiques antérieures), la République sud-africaine a contribué au développement du Sud-Ouest africain en consacrant au moins 637 millions de rands, sous la forme de subventions spéciales et de prêts, à la fourniture d'énergie électrique et à la construction des principales routes. Ne sont pas compris dans cette somme les quelque 200 millions de rands que nous dépensons chaque année pour l'entretien de nos forces de maintien de la paix chargées de garantir la sécurité et la paix du Sud-Ouest africain contre les insurgés marxistes agissant de l'extérieur.

Je serai franc.

Un Sud-Ouest africain indépendant, dirigé par un gouvernement responsable, devra tenir compte de ces faits.

Un gouvernement irresponsable, s'appuyant sur les théories marxistes, ne pourra que détruire le Sud-Ouest africain et son infrastructure de la même façon qu'un tel gouvernement a apporté à l'Angola et au Mozambique le chaos, la faim et le manque de services de santé et a ruiné l'essor économique potentiel de ces pays. C'est avec raison qu'un dirigeant de Kavango a pu dire en termes des plus clairs : "Je déclare que la République sud-africaine est notre meilleure amie".

Enfin, Messieurs, je tiens à vous dire que nous savons ce que nous voulons faire pour l'Afrique australe. En premier lieu, pour ce qui est des affaires internes de mon pays, ce n'est pas nous, gouvernement, qui avons créé ces sociétés pluralistes.

Elles constituent un héritage dont l'Afrique du Sud est fière. Nous ne croyons pas que cet état de choses porte en lui notre perte. Nous l'acceptons comme un défi qu'il nous faut relever et comme une richesse de plus. La beauté de la création réside dans sa diversité même. La diversité de nos peuples n'est pas pour nous un fardeau insupportable, mais une occasion de servir l'humanité.

Il est vrai que nous avons également hérité de notre passé colonial de nombreuses mesures discriminatoires inutiles. Nous en avons déjà supprimé plusieurs et nous continuerons dans cette voie chaque fois que cela pourra servir l'intérêt commun.

De plus, après avoir réclamé, recherché dans la lutte et enfin obtenu pour notre propre peuple la liberté et le droit à l'autodétermination et à la libre expression, nous sommes prêts à les accorder à d'autres. A cet égard, nous suivrons toujours la voie d'une évolution constitutionnelle et progressive. Nous nous opposerons résolument à la révolution et à l'instauration du chaos. Nous bénéficions sur ce point de l'appui sans réserve de la plupart des Sud-Africains.

En troisième lieu, je me suis déjà personnellement employé à instituer de nouvelles dispenses pour les Sud-Africains métis et d'origine asiatique, sur la base de la coopération et du partage des responsabilités à l'avenir. Nos communautés métisses et asiatiques ont connu un progrès rapide au cours de ces dernières décennies.

Le principe de consultations à différents niveaux a été accepté. Le Parlement se saisira de ces nouvelles questions au cours des prochains mois. Quant à nos populations noires, personne ne les force à accepter l'indépendance, mais elles bénéficient toutes de l'autonomie interne. Le Transkeï et le Bophuthatswana sont parvenus à leurs fins par les voies constitutionnelles, sans que le sang ait coulé, et méritent certainement un meilleur traitement que celui qu'ils reçoivent du monde civilisé et démocratique.

Certes, tous les problèmes qui, pour un grand nombre, sont nés de la période coloniale et de l'industrialisation rapide, ne sont pas résolus. On peut nous faire confiance pour nous y attaquer, par la discussion et le débat, selon la manière civilisée qui est le propre de l'Afrique du Sud. Nous sommes un pays de gens détendus, les seules personnes de mon pays qui ne sont pas détendues sont celles qui ont épousé les causes révolutionnaires et communistes et qui préfèrent mener une action militante contre le gouvernement légal.

Nous croyons en une communauté de nations libres en Afrique australe, où pourront être assurés des services de santé convenables, la formation du peuple, un niveau de vie plus élevé, des logements décentes pour les familles, des possibilités d'emploi et le progrès économique.

Les Etats qui sont nos voisins en Afrique australe ont besoin d'une aide technologique, scientifique et autre. Ils ont besoin de capitaux pour assurer un développement judicieux. Ils n'ont nul besoin de terroristes qui exploitent leurs territoires.

La République sud-africaine peut y apporter sa juste part d'une manière positive.

Je vous donne ce conseil : cessez de nous vilipender. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Il est une autre manière, plus raisonnable, de traiter avec nous.

Nos différents peuples autochtones, blancs, bruns et noirs, n'ont jamais connu l'esclavage.

Nous n'avons aucune intention de devenir des esclaves, ni aujourd'hui, ni demain.

Annexe II

DECLARATION COMMUNE FAITE LE 19 OCTOBRE 1978 PAR LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN
ET LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES CINQ PAYS OCCIDENTAUX MEMBRES DU
CONSEIL DE SECURITE

1. Le 25 avril 1978, le Gouvernement sud-africain a annoncé qu'il acceptait les propositions des cinq membres occidentaux en vue d'un règlement du problème namibien acceptable sur le plan international. Toutefois, lorsque le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a publié son rapport sur la mise en oeuvre desdites propositions, le Gouvernement sud-africain a noté avec inquiétude que certains aspects du rapport n'étaient pas conformes aux propositions des pays occidentaux. Ces aspects étaient les suivants : l'importance de l'élément militaire du GANUPT, la question des consultations, la proposition de nomination de contrôleurs de la police et la date des élections. La déclaration prononcée par le Secrétaire général devant le Conseil de sécurité le 29 septembre visait à éclaircir ces divers points.
2. Les cinq Ministres des affaires étrangères et le Gouvernement sud-africain ont discuté plus avant des précisions données par le Secrétaire général, afin de trouver un terrain d'entente qui permette de donner suite à son rapport.

Les principaux points suivants ont été examinés :

i) FORCES DE POLICE

Si la délégation sud-africaine considérait que le nombre de fonctionnaires civils proposés pour contrôler les forces de police était excessif, elle a indiqué que les explications du Secrétaire général au Conseil de sécurité avaient ôté à l'Afrique du Sud toute inquiétude quant au caractère et au rôle de ce personnel. Il apparaissait clairement que les fonctions des forces de police actuelles ne seraient pas modifiées.

ii) CONSULTATION

Les Cinq sont convenus qu'ils étaient attachés au principe des consultations équitables, soulignant que ce principe avait été réaffirmé par le Secrétaire général dans sa déclaration liminaire au Conseil de sécurité, le 29 septembre. Ledit principe régirait, entre autres choses, la composition et les effectifs de l'élément militaire du GANUPT. Les Cinq ont indiqué qu'ils demanderaient confirmation que leur interprétation était identique à celle du Secrétaire général. Sur cette base, la délégation sud-africaine a estimé que la question des consultations pourrait être résolue.

iii) TROUPES

La composition et les effectifs totaux du GANUPT seraient déterminés par le Secrétaire général après consultation entre son Représentant spécial et l'Administrateur général, compte tenu de la situation.

3. Le Gouvernement sud-africain et les cinq Ministres des affaires étrangères considèrent donc qu'il serait bon que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ahtisaari, reprenne ses discussions avec l'Administrateur général aud-africain de la Namibie dans le cadre de la résolution 435 par laquelle le Conseil de sécurité a approuvé le rapport du Secrétaire général. Ces discussions devraient avoir pour objet de mettre au point les modalités des élections envisagées sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies et d'en fixer la date. Les cinq Ministres des affaires étrangères ont donc l'intention de recommander au Secrétaire général de prier M. Ahtisaari de se rendre à Windhoek aussitôt que possible. En outre, ils ont jugé utile de recommander au Secrétaire général d'engager des consultations sur la question de la composition de l'élément militaire du GANUPT.
4. Le Gouvernement sud-africain a déclaré que les élections prévues pour décembre devaient être considérées comme un processus interne d'élection de dirigeants.

Le Gouvernement sud-africain fera par la suite tous les efforts possibles pour persuader ces dirigeants d'étudier sérieusement les moyens qui leur permettront d'être reconnus sur le plan international, grâce aux bons offices du Représentant spécial et de l'Administrateur général.

A cette fin, le Représentant spécial consulterait l'Administrateur général sur tous les aspects du rapport du Secrétaire général (y compris la fixation d'une date pour les élections ultérieures).

5. Les cinq Ministres des affaires étrangères ont déclaré, en ce qui concerne les élections unilatérales de décembre, qu'ils ne voyaient pas comment ces élections pourraient être conformes à la proposition qu'ils ont avancée et que le Conseil de sécurité a approuvée. Toute mesure unilatérale concernant le processus électoral sera considérée comme nulle et non avenue.

Annexe III

DECLARATION SUPPLEMENTAIRE FAITE LE 19 OCTOBRE 1978 PAR LE GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN

PAS DE REDUCTION DES EFFECTIFS DES TROUPES SUD-AFRICAINES SANS LA PAIX.
LA DATE DES ELECTIONS NE SERA PAS MODIFIEE EN RAISON D'UNE CONTINUATION
DES ACTES DE VIOLENCE

1. La délégation sud-africaine a souligné que les effectifs des troupes sud-africaines dans le Sud-Ouest africain ne seraient réduits que lorsque aurait été obtenue une cessation complète et générale des hostilités.
2. Toute continuation des actes de violence pourra donc interrompre et retarder indéfiniment la réduction des effectifs sud-africains et il est donc concevable qu'elle puisse avoir les mêmes effets en ce qui concerne la tenue des élections.
3. Pour empêcher toute partie de retarder unilatéralement les élections, il importe donc de fixer une date ferme. Il faudra alors s'en tenir à cette date, que les hostilités aient cessé ou non et que les troupes sud-africaines aient ou non été réduites en conséquence.
